



**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service des
enseignements et des
formations**

**Sous-direction
Des écoles, des collèges et
des lycées généraux et
technologiques**

Bureau des écoles
DGESCO A1-1

DGESCO
n°

Affaire suivie par
René Macron
Téléphone
01 55 55 26.86
Télécopie
01 55 55 38 92
Courriel
rene.macron@
education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris le 28 février 2008

Note technique relative à la consultation
nationale sur le projet de programmes de
l'école primaire

La consultation nationale des enseignants du premier degré sur le projet de programmes présenté le 20 février se déroulera entre le 3 et le 29 mars.

La grille de consultation permet de formuler des avis à plusieurs niveaux :

- l'ensemble des programmes,
- le programme de l'école maternelle, celui du CP-CE1, celui du CE2-CM1-CM2,
- chaque domaine d'enseignement,
- les progressions en français et en mathématiques.

A chacun de ces niveaux, les enseignants peuvent :

- indiquer s'ils trouvent les programmes et les progressions suffisamment explicites pour être mis en oeuvre,
- relever ce qui leur paraît être des « points forts » et des « points à améliorer »,
- formuler des suggestions.

Une grille de consultation au format *word* est jointe à cet envoi afin de recueillir les relevés de conclusions des conseils des maîtres.

A partir du 17 mars, un questionnaire sera ouvert en ligne sur Eduscol afin que chaque Inspecteur puisse transmettre la synthèse des réponses des écoles de la circonscription. En outre, chaque inspecteur transmettra un exemple qui lui semble particulièrement significatif.

La date limite pour la transmission des synthèses est fixé au 5 avril 2008.